



Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire à la Mairie, le lundi 9 juillet 2018 à 19 H 00 sous la présidence de M. Jean-Paul TINNES, Maire.

Étaient présents : MME MARX D., MM SAUSY A., MALLINGER Fr., THEOBALD M., GAMBS JM, MALLINGER F. BELVO M., M. JEUNET D.

Absente excusée : MME MULLET M.

022/2018 – Décisions modificatives – Budgets Principal.

(emprunt CDC – Ecole – Prime annuelle)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier le Budget Principal de l'exercice 2018, comme suit :

DF - C/023 : - 4 709.60 €

DF - C/6611 : + 4 709.60 €

RI - C/021 : - 4 709.60 €

RI - C/1641 : + 4 709.60 €

RI - C/1641 : + 10 668.25 €

DI - C/1641 : +15 377.85 €

Voté à l'unanimité.

Le Maire,



Les Conseillers Municipaux,